

Monsieur Franck  
Directeur du Département Technique  
[christian.franck@chuliege.be](mailto:christian.franck@chuliege.be)

Madame Geurts  
Département des Services Logistiques  
Chef du Service Logistique patient  
[anne-catherine.geurts@chuliege.be](mailto:anne-catherine.geurts@chuliege.be)

CHU de Liège  
Avenue de l'Hôpital, 1  
4000 LIEGE

Copie à : Monsieur Compère, Administrateur délégué

Madame, Monsieur,

Ce courrier fait suite à notre rencontre du 21 novembre 2018 pour laquelle nous vous remercions.

Notre secrétariat a souhaité prendre le temps de la réflexion suite à cette rencontre pour tâcher de revenir vers vous avec une proposition de collaboration détaillée afin que l'hôpital des Bruyères et le parc paysager du Ry-Ponet puissent se développer en harmonie dans un scénario gagnant-gagnant, pour tous.

Pour rappel, notre Plateforme est le relais des centaines de citoyens qui souhaitent protéger les paysages du Ry-Ponet et des presque 5.000 citoyens qui ont dit non au projet immobilier de pseudo « écoquartier » sur le site des Haïsses-Piedroux, soit la partie ouest du Ry-Ponet, côté Chênée.

Comme vous le savez, depuis presque 5 ans maintenant, notre Plateforme souhaite faire protéger le site du Ry-Ponet, soit un ensemble paysager cohérent de plus de 300 hectares de nature, logé entre votre hôpital, la maison communale de Beyne-Heusay, le château de Neufcourt, la carrière de Retinne, la nationale N621 (Vaux-sous-Chèvremont), le centre de Chênée et le club de football RJS Chênée. Au travers de ce site existent déjà de nombreux sentiers de promenade, renforçant la présence de la ligne 38 bordant le site au sud et au nord et longeant l'hôpital (voir carte en annexe).

Plusieurs **références** vous permettront de mieux appréhender les qualités paysagères du site du Ry-Ponet et l'intérêt de protéger ce site dans lequel s'inscrit votre hôpital.

- Le site a été défini comme Périmètre d'Intérêt Paysager dans le cadre de l'étude réalisée par ADESA à la demande de la Région wallonne ;
- Les citoyens liégeois ont soutenu le projet de préservation du parc du Ry-Ponet déposé dans le cadre de la campagne « Réinventons Liège » ce qui l'a propulsé en première place de sa catégorie (espaces verts)<sup>1</sup> ;
- Des étudiants de la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège ont réalisé des analyses du site et différents projets mettant en évidence ses points forts<sup>2</sup> ;
- Une étude approfondie intitulée « Un parc paysager au Ry-Ponet : une opportunité pour la métropole liégeoise »<sup>3</sup> a été réalisée dans le cadre du cours de Morphologie urbanistique et Intégration paysagère au programme du Master de spécialisation en Urbanisme et Aménagement du Territoire de l'Université de Liège. Celle-ci a notamment analysé des exemples de métropoles dotées de parcs de grande échelle.

L'importance du site et la **volonté** de le préserver ont été actés et affirmés par plusieurs autorités :

- Les communes situées sur le site ont voté des motions<sup>4</sup> ;
- Le mémorandum de notre Plateforme a été signé par Liège Métropole (Conférence des 24 Bourgmestres de l'Arrondissement de Liège)<sup>5</sup> ;
- La Province de Liège a affirmé sa volonté de contribuer à la création du Parc du Ry-Ponet<sup>6</sup> ;
- Dans sa Déclaration de Politique Communale, la Ville de Liège a mentionné le site à plusieurs reprises<sup>7</sup>.

Par ailleurs, pour faire vivre le Parc du Ry-Ponet, notre Plateforme a entamé une collaboration concrète avec les différentes communes en mettant en place des interventions sur le terrain<sup>8</sup>.

Nous souhaiterions entamer ce même type de collaboration avec vos services.

---

<sup>1</sup> <http://www.ryponet.be/reinventons-liege-succes-Plateforme/>

<sup>2</sup> <http://www.ryponet.be/exposition-ry-ponet/>

<sup>3</sup> <http://www.ryponet.be/etude-parc-paysager-ry-ponet-opportunité-metropole-liegeoise/>

<sup>4</sup> Motions votées :

à Chaudfontaine <http://www.ryponet.be/commune-de-chaudfontaine-reconnait-valeur-site-ry-ponet/>,

à Liège <http://www.ryponet.be/ville-de-liege-reconnait-valeur-site-dit-ry-ponet-considere-preservation-enjeu-majeur-lavenir-urbain-de-lagglo/>

à Beyne-Heusay <http://www.ryponet.be/commune-de-beyne-heusay-reaffirme-volonte-de-preserver-espaces-verts/>

<sup>5</sup> <http://www.ryponet.be/communique-de-Plateforme-ry-ponet-liege-metropole-soutient-projet-de-parc-ry-ponet/>

<sup>6</sup> <http://www.ryponet.be/conseil-provincial-reconnait-site-ry-ponet-site-dinteret-majeur-lavenir-urbain-de-lagglo/>

<sup>7</sup> <http://www.ryponet.be/ry-ponet-declaration-de-politique-communale-de-ville-de-liege/>

<sup>8</sup> Contacts pris avec les communes de

Beyne-Heusay <http://www.ryponet.be/monsieur-didier-henrottin-bourgmestre-de-beyne-heusay-a-recu-trois-membres-de-Plateforme-ry-ponet-échange/>,

Chaudfontaine [http://www.ryponet.be/20190313\\_rencontre\\_trois-échevins-de-chaudfontaine/](http://www.ryponet.be/20190313_rencontre_trois-échevins-de-chaudfontaine/) et

Fléron <http://www.ryponet.be/190321-Plateforme-ry-ponet-rencontre-college-communal-de-fleron/>

Nous sommes intimement persuadés que nos intérêts spécifiques peuvent se conjuguer sans trop de difficultés, au travers d'un développement du CHU – site NDB – pensé en tenant compte du contexte exceptionnel dans lequel il s'inscrit.



Nous souhaitons donc dans un premier temps vous faire part de suggestions et de recommandations quant au développement de votre hôpital dans le contexte de création du parc paysager du Ry-Ponet. Nombreuses d'entre elles pourraient certainement trouver à se concrétiser sans conséquences budgétaires particulières pour votre établissement, et dans un avenir relativement proche.

## 1. Paysage

Tous les patients ou les visiteurs des chambres donnant sur le site sont unanimes : le paysage est magnifique. Pourtant, très peu savent l'identifier et savent comment y accéder. Nous pensons qu'au-delà de la vue dont bénéficient certaines chambres, il est essentiel de remettre en valeur au bénéfice de tous l'un des plus beaux points de vue de la région. Il a été repéré lors de l'étude faite en 2004 par l'asbl ADESA pour le compte de la Région Wallonne (Point de vue n° 67).



Extrait de l'étude « Un parc paysager au Ry-Ponet : une opportunité pour la métropole liégeoise », pp 46-47.<sup>9</sup>

Ce point de vue peut être admiré depuis le fond du parking des urgences.

Nous pensons qu'une mise en valeur de ce lieu, par le placement d'un banc, d'une table d'orientation, d'un cheminement piéton qui permette de l'atteindre, serait une réelle plus-value pour chacun.



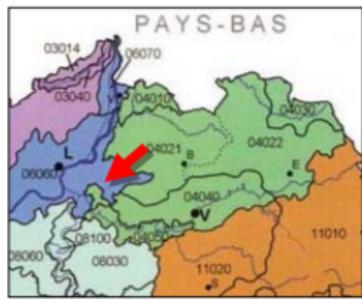
<sup>9</sup><http://www.ryponet.be/etude-parc-paysager-ry-ponet-opportunité-metropole-liegeoise/>

## 2. Patrimoine

Le Parc du Ry-Ponet comporte de nombreux témoins historiques.

Le paysage du site en est un lui-même, composé de nombreuses haies et d'anciens vergers, dont certains sont visibles depuis le point de vue numéro 67 (voir plus haut). Ces éléments témoignent de la structure bocagère, typique du Pays de Herve.

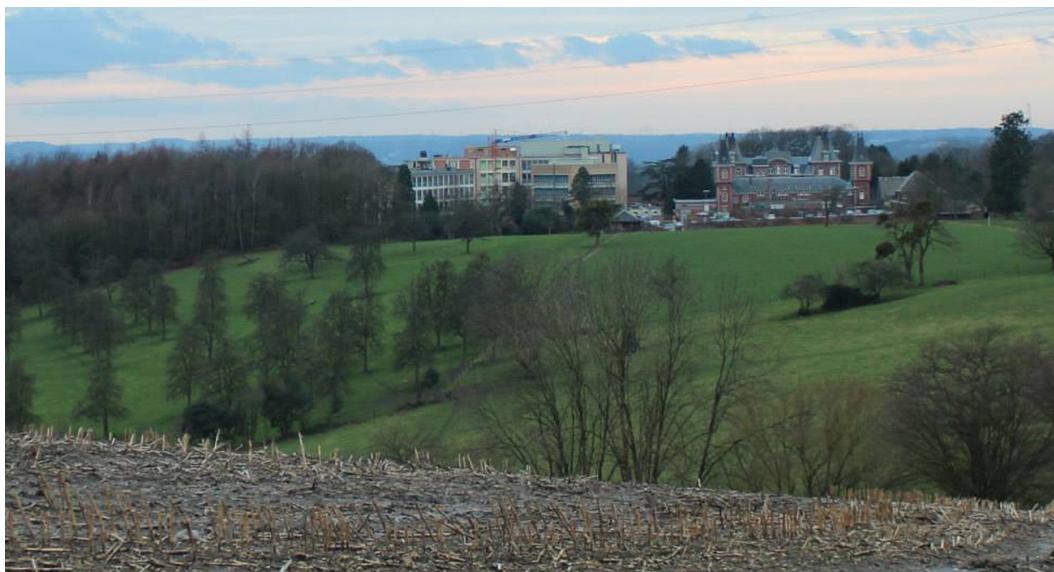
Il est étonnant de constater sur la carte définissant les ensembles paysagers de la Région wallonne, que le site du Ry-Ponet correspond précisément à une excroissance de l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse (Pays de Herve) venant s'immiscer dans l'ensemble paysager de la Vallée de la Meuse, comme expliqué en page 14 de l'étude sur les paysages<sup>10</sup>.



De nombreux éléments patrimoniaux jalonnent le site, dont certains proches de l'hôpital : château, ancienne ferme, murs d'enceinte, végétaux, allées... mais aussi une fruitière.

A proximité de la ferme, sans doute lié à la présence du château, se trouve ce témoin de la présence de multiples vergers. Cette **fruitière** permettait de conserver les fruits à l'abri. En cas de gel, du feu était fait dans une réservation de l'antichambre. Cette fruitière, assez rare, a une valeur historique non négligeable. Sa préservation nous paraît judicieuse.

Les **murs d'enceinte** de l'ancien potager, tout comme les quelques annexes appartenant à la ferme nous paraissent être des éléments architecturaux intéressants formant un ensemble cohérent avec le château. Mais surtout, leur présence camoufle le parking existant, assurant une intégration paysagère de qualité.



<sup>10</sup> <http://www.ryponet.be/etude-parc-paysager-ry-ponet-opportunite-metropole-liegeoise/>

### 3. Biodiversité

De nombreux vergers hautes tiges étaient présents sur le site du Ry-Ponet. Malgré leur quasi-totale disparition, certains témoins persistent. C'est notamment le cas sur le terrain jouxtant la fruitière. Lors de notre entretien, vous nous avez expliqué que ce terrain faisait l'objet d'un projet d'agrandissement du parking, ce que nous comprenons. Nous pensons que l'impact paysager du parking serait amélioré en accueillant des plantations permettant de restituer l'esprit d'un verger haute tige (tout en tenant compte des contraintes techniques) et en choisissant un revêtement de sol en dalles engazonnées.

D'autres traces de vergers hautes tiges, notamment en contrebas de l'hôpital, pourraient utilement être restaurées.

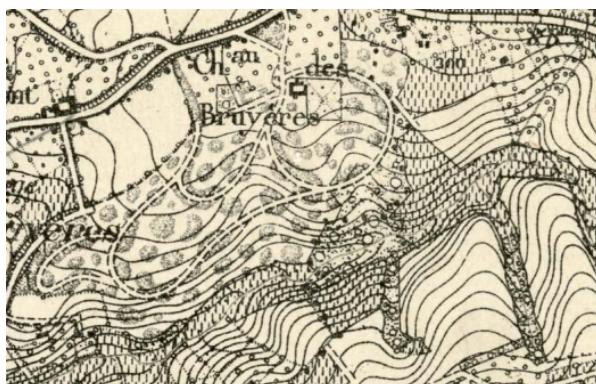
Le site de l'hôpital et ses abords comportent des arbres intéressants, tant pour leur histoire (présence) que pour leur qualité biologique. La préservation de ceux-ci est importante et mériterait leur classement comme « arbres remarquables ».

### 4. Promenades et sentiers

Un superbe alignement de chênes en contrebas de l'hôpital a longtemps mobilisé notre attention. Ceux-ci soulignent un sentier. Cette même configuration se retrouve à plusieurs endroits sur le site où on constate plusieurs drèves.



En consultant les cartes historiques, nous avons découvert que ces sentiers faisaient partie d'un plus vaste réseau de promenades lié au château des Bruyères.



Extrait de la carte IGN de 1885.

Remettre en place ces cheminements permettant une reconnexion avec la nature serait une vraie plus-value. Ces sentiers historiques pourraient devenir des circuits de revalidation pour les patients ou des promenades pour les visiteurs et le personnel, mais aussi pour les visiteurs du parc.

## **Conclusion**

Nous sommes certains que la localisation du CHU Notre-Dame des Bruyères, au sein du parc paysager métropolitain du Ry-Ponet, véritable poumon vert bénéfique pour la santé des citoyens de la métropole est un réel atout, tant pour les patients, les visiteurs et les travailleurs du CHU que pour l'ensemble des citoyens pouvant bénéficier de ce site, répondant ainsi très concrètement aux recommandations de l'OMS<sup>11</sup>. Nous vous proposons d'accentuer l'inscription de l'hôpital et ses services dans ce site, d'ouvrir l'hôpital sur les paysages et les activités du site mais aussi de le relier aux quartiers environnants.

Pour accentuer cette inscription, il est indispensable que chaque intervention soit réfléchie en regard du contexte, en pensant à l'existence du parc paysager, comme les exemples que nous venons de vous proposer.

En tant que responsables, il nous semble évident que vous êtes les plus à même de pouvoir saisir cette opportunité de développer l'hôpital en harmonie avec le parc du Ry-Ponet. En témoigne l'énergie positive qui s'est dégagée lors de votre Walking Tour de ce samedi 11 mai 2019. Celui-ci a permis à de nombreux usagers de se rendre compte de l'écrin dans lequel est situé l'hôpital et de connecter celui-ci avec son environnement et avec les quartiers.

Nous espérons avoir pu vous convaincre de l'intérêt de la démarche. Nous vous proposons des collaborations régulières avec notre Plateforme comme nous avons pris l'habitude de le faire avec les communes.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer à nouveau pour échanger sur nos propositions.

Nous vous remercions pour votre attention et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Pour le secrétariat de la Plateforme Ry-Ponet

Sophie Durieux  
91 rue des Orchidées  
4030 grivegnée  
0477/74.13.66  
sodu1976@gmail.com

---

<sup>11</sup><http://www.euro.who.int/fr/health-topics/environment-and-health/pages/news/news/2016/11/who-report-shows-urban-green-spaces-deliver-multiple-health-benefits>